

Ariana le 12/11/2020

**P.V DE REUNION DU 12/11/2020 Relative aux marchés des travaux de
réalisation de jardins et parcs dans le périmètre communal de la ville de
l'ARIANA**

Etaient présents

Municipalité de l'Ariana : Madame Salwa Toumi

Madame Alia Toumi

Madame Nejia Layouni

Madame Ferdaous Said

Monsieur Mahmoud Belhadj

Bureau d'étude : Monsieur Khaled Ben Soltane

Monsieur Youssef Ben Soltane

Société SEVE : Monsieur Hédi Béjaoui

Société Yasmine Garden : Monsieur Mounir Ben Romdhane

Société STAP : Monsieur Ridha Ben Othmane

Socoopec : Monsieur Fawzi Dhieb

1) Yasmine Garden

• **Jardin Ennaser 1**

- L'entreprise nous informe que l'installation du réseau primaire d'arrosage a été réalisée par Socoopec.

- Après achèvement de tous les travaux, y compris l'entretien, l'entreprise estime un reliquat de 7000 DT du montant global du marché.

- Le maître d'ouvrage nous informe que le branchement au réseau SONEDE sera opérationnel à partir du vendredi 13 novembre 2020.

- L'entreprise s'engage à terminer l'ensemble des travaux au plus tard le 15 décembre.

- Concernant les délais des travaux, on rappelle les données suivantes :

L'ordre de service de commencement des travaux est en date du 20 janvier 2020

Le délai global des travaux est de 120 jours

Jusqu'à la date du 15 décembre le délai consommé serait de 329 jours.

- Il est demandé à l'entreprise de nous soumettre une note concernant les délais contractuels et l'explication des raisons du prolongement des délais.

- L'entreprise s'engage à commencer la plantation dès que l'eau sera disponible.

- **Cité El Milaha**

- L'entreprise nous informe que l'avancement des travaux est de 70%, et que les travaux restants concernent : l'apport et la mise en place de la matière organique, du remblai, de la terre végétale et de la fourniture des végétaux et des travaux de plantations.

- Soccopec ne peut entamer la mise en place des tuyaux qu'après l'achèvement des travaux de terrassement de Yasmine Garden.

- L'entreprise s'engage à achever les travaux de terrassement le 19 novembre 2020.

- L'entreprise Soccopec s'engage à commencer la mise en place du réseau d'arrosage à partir du 20 novembre pour terminer le 4 décembre 2020 et donc 15 jours de délai.

- L'entreprise s'engage à coordonner avec Soccopec de manière à respecter leurs engagements respectifs pour la fin des travaux.

- L'entreprise s'engage à achever l'ensemble des travaux pour le 15 décembre comme pour le jardin d'Ennaser 1.

- L'entreprise s'engage à nous fournir une note de délai rapidement.

- Il est demandé à l'entreprise de nous fournir le montant restant, aussi de nous fournir un plan et un devis pour la bande restante juste à la limite du jardin.

- Il est demandé à Yasmine Garden de rehausser la côte tampon des regards en dénivelé,

- L'administration donnera une instruction écrite à l'entreprise pour relever le niveau des regards.

2) **Seve**

- **Cité Ennozha**

- Il est demandé à l'entreprise de fournir un état des végétaux à remplacer, et de fournir un engagement pour la date finale de remplacement des plantes, cette dernière estime une durée de remplacement de 3 jours et confirme la date du 16 novembre pour l'achèvement de cette opération.

- Il est demandé à l'entreprise de nous fournir une estimation des dégâts qu'elle a subit suite à l'intervention de l'entreprise chargé des travaux d'élargissement du canal des eaux usées.

- Un rendez-vous est pris pour le mercredi 18 afin d'établir la réception provisoire de la cité Ennozha.

- Les responsables de la Municipalité établiront des invitations pour la réception du mercredi.

- Tous les dégâts causés par l'entreprise chargée de l'élargissement du canal seront repris par Seve au frais de l'entreprise.

- L'entreprise nous informe qu'elle estime qu'après l'achèvement de tous les travaux objet du marché, le montant du reliquat sera de 35 354,900 DT.

Il est demandé à SEVE de nous soumettre une proposition pour utiliser ce reliquat de manière à prolonger le projet sur les blocs d'habitation juxtaposant l'emprise du projet il lui est donc demandé de nous faire une estimation pour les blocs juxtaposant les travaux réalisés.

L'entreprise nous fournira un plan et un devis détaillés pour ces travaux.

-Pour pouvoir alimenter ces travaux en arrosage, L'entreprise Soccopec devra nous fournir une estimation détaillée pour le fonçage de la chaussée existante et le prolongement du réseau d'arrosage

- **Parcours de santé Ennaser 2**

- Il est demandé à l'entreprise de nous donner un délai pour l'achèvement de la plantation des arbres de Pin Pignon de remplacement.

- Il est demandé à l'entreprise de maintenir la plantation du pin pignon, la quantité fournie dépendra de la taille des spécimens, il sera donc appliqué une règle de 3 pour déterminer le nombre de plantes à fournir.

- Sur la base de l'estimation de l'entreprise des travaux à compléter (avenant), il a été convenu que l'avenant sera d'un montant de 50% du montant globale du marché + les 31,600 dt du reliquat, soit un total de 130,000 dt.

- Le Bureau d'étude proposera le projet d'avenant (l'étude d'exécution et les articles objet de l'avenant du marché en cours).

- Le reste des travaux nécessaires pour la consolidation du projet, et ne pouvant pas être inclus dans le projet d'avenant, seront proposés dans le cadre d'un nouvel appel d'offre après acceptation et confirmation de la Municipalité.

3) Soccopec

- L'entreprise nous informe que le réseau primaire de la cité Ennaser est achevé, et qu'elle attend les deux connexions de la STEG et de la SONEDE.

- Il est demandé à l'entreprise d'installer 2 clapets vannes à la cité Ennaser 1 ; 2 Clapets vannes à cité El Milaha et 2 clapets vannes à El Menzeh 6.

- L'entreprise nous informe que le réseau d'arrosage pour la cité Ennozha est achevé et qu'elle attend le compteur de la SONEDE.

- La SONEDE fixera l'emplacement de la niche et l'entreprise construira une niche sur ce compteur ; cette dernière sera d'une taille de 2m par 2m avec une hauteur de 1,5m.

- L'entreprise devra nous fournir une offre de prix détaillée pour la construction de la niche avant commencement de la construction.

4) **Stap**

- **Voie X et Menzah 6**

-Il est demandé à l'entreprise de remplacer tous les cyprès morts et assurer l'entretien des plantations de la voie X.

-Il est demandé à l'entreprise d'installer 16 bancs et 16 poubelles dans les jardins de la cité Ennaser et de la cité El Mileha.

L'installation des bancs et poubelles se fera comme suit : *6 bancs+ poubelles à la cité El Mileha
*10 bancs+ poubelles à la cité Ennaser

-Il est demandé à l'entreprise de nous fournir impérativement un plan de recellement des travaux achevés du parc Menzah 6.

Note générale a la Municipalité de l'Ariana

- Il est a noté que les entreprises Yasmine Garden, Seve, Soccopec et Stap signalent un immense problème de retard des paiements.

-Les entreprises insistent sur l'absence de vis-à-vis financier eu sein de la Municipalité.

- Les entreprises confirment que dépassé le cadre technique, le suivi financier est inexistant et demandent aimablement à la municipalité de trouver rapidement une solution.